

Hommage à Arthur de La Borderie. Études, documents et actes du Colloque. *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, tome CVI, 2002.

Ce volume de 318 pages renferme, pour l'essentiel, les actes du colloque consacré à Arthur de La Borderie qui s'est tenu à la faculté de droit et de sciences politiques de Rennes, les 12 et 13 octobre 2001. En guise de prologue à ces Actes, M. Jacques Gury, président de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, retrace allègrement la vie et les hauts-faits d'Arthur de La Borderie (1827-1901), de Vitré au collège royal et à la faculté de droit de Rennes, puis à l'École des chartes et aux Archives de Loire-Inférieure (1853-1858), ensuite dans les sociétés savantes bretonnes, à l'Assemblée nationale au début de la Troisième République, enfin à l'Académie des inscriptions et belles lettres à partir de 1889. De cette contribution liminaire retenons deux points essentiels : d'abord, l'élaboration très précoce, dès avant 1850, de l'évangile du bretonisme, selon lequel l'émigration bretonne, conduite par les moines, a donné à l'Armorique «un peuple nouveau, de race et de langue celtiques», lui évitant de n'être qu'une «province banale du royaume des Franks»; ensuite, la reprise inlassable des dogmes intangibles du bretonisme, de congrès en congrès, pendant près d'un demi-siècle, vu l'emprise exercée par l'historien vitréen sur les différentes manifestations de l'érudition en Bretagne. Cependant, bien que le Michelet breton ait proclamé en 1890, en inaugurant son cours public à la faculté des lettres de Rennes : «La Bretagne est mieux qu'une province, elle est un peuple, une nation véritable», son nationalisme est resté affectif et nostalgique et n'a jamais revêtu aucun caractère politique ni revendicatif.

Le *modus operandi* du chercheur La Borderie est apprécié de façon très critique par Hubert Guillotel, auquel le personnage est visiblement peu sympathique («il y a des laideurs intelligentes», concède-t-il). Et le coauteur de *La Bretagne des saints et des rois* de nous démontrer, avec le brio qu'on lui connaît, que le chartiste La Borderie prenait quelques libertés avec les saines méthodes critiques que ses maîtres parisiens lui avaient inculquées. Au fil des pages, le réquisitoire devient de plus en plus implacable : appropriation abusive de documents appartenant à des fonds publics, dépouillements incomplets, naïveté et crédulité «confondantes» dans le traitement des sources hagiographiques, «contre-sens absolu» dans la narration/reconstitution des origines bretonnes, tels sont les reproches les plus saillants adressés au père putatif du bretonisme. En franche rupture avec ce courant, Hubert Guillotel est, pour sa part, convaincu que les Bretons sont «venus chercher sur la terre d'Armorique ce qui pouvait subsister de la *pax romana*».

Joëlle Quaghebeur s'engouffre dans la brèche ouverte par son maître. En trente pages très enlevées, elle analyse «le regard d'un homme du XIX^e siècle sur la Cornouaille du haut Moyen Âge». Elle nous rappelle que, dès 1911, Robert Latouche avait qualifié de «ruineuses» les constructions de

La Borderie et estimé que l'histoire primitive de la Cornouaille pouvait tenir en deux pages ! Latouche avait, en particulier, réduit à néant les précisions biographiques, généalogiques et chronologiques apportées par le Vitreén concernant la figure mythique, du roi Gradlon. Joëlle Quaghebeur montre, quant à elle, en s'appuyant sur le cas de Waroch dans le Vannetais, que les Bretons ne se sont pas établis sans violence, et aussi sans autorisation, dans un pays vide d'hommes, pour y implanter des cadres nouveaux. Bien au contraire, les immigrants ont reconnu l'autorité du roi mérovingien et cherché «à entrer dans la hiérarchie de pouvoir des Francs». À propos de Nominoé, les conceptions de La Borderie ne tiennent pas davantage : en lieu et place de la duplicité du chef breton à l'égard de Louis le Pieux, il faut souligner sa fidélité à l'empereur, symbolisée par la fondation du monastère Saint-Sauveur de Redon en 834. La liste des reproches adressés au Michelet breton ne s'arrête pas là. À ceux qui s'en alarmeraient, il faut rappeler que les contemporains de La Borderie eux-mêmes ne le ménagèrent pas et «nièrent toute qualité à sa lecture des sources et à sa méthodologie» (p. 105).

Le *modus scribendi* de l'historien La Borderie est mis à plat par Jean-Christophe Cassard («Arthur de La Borderie historien de la guerre de Succession») : une dépendance de tous les instants envers la chronique de Froissart, dont les dires sont seulement rectifiés et retouchés, mais jamais vraiment remis en cause ; de très longues citations des documents, parfois un peu arrangées ; des expressions et des détails pittoresques, pour engendrer un effet de Moyen Âge ; des dialogues fictifs, mais vraisemblables. Tapi derrière ses sources, l'historien se contente d'en être «le metteur en scène discret» et de tirer les ficelles de la narration. La cohérence de l'ensemble repose, évidemment, sur la trame temporelle et, aurait dit Roland Barthes, sur le prestige du «c'est arrivé». En conséquence, on ne saurait attendre des analyses politiques et sociales approfondies, et on doit se résigner à en rester aux motivations affichées par les acteurs du drame historique, ou aux sentiments et aux aspirations que la vraisemblance incite à leur prêter. D'où le vieillissement accéléré de la fameuse *Histoire de Bretagne*, qui paraissait déjà désuète dans les années 50 du xx^e siècle.

L'idéologie de La Borderie s'affiche dans l'usage de quelques termes-clefs, recensés par Joëlle Quaghebeur : *peuple, nation, race, sang, patrie, chef*. Si *peuple, nation* et *patrie* sont utilisés par l'ensemble des historiens du xix^e siècle, toutes tendances confondues, *race, sang* et *chef* ont des connotations particulières et relèvent du champ lexical de la droite la plus conservatrice. Deux exemples suffiront à le montrer. En 826, lors de l'entrevue avec l'empereur Louis le Pieux au palais d'Ingelheim, les Bretons trapus et chevelus «témoignaient hautement qu'ils n'appartenaient pas à la race germanique», taxée en un autre passage de barbare, à l'exception des Germains occidentaux, quelque peu «décrassés» au contact de «la Gaule civilisée». Dans un ordre d'idées voisin, La Borderie estimait l'assassinat du roi de Bretagne Érispoé par son cousin Salomon justifié par le principe de la

«pureté» du sang breton. Restent les chefs, considérés comme «l'émanation et l'incarnation» du peuple breton, dotés d'une «autorité immanente» sur ce dernier, dans la mesure où ils en incarnent le génie et les valeurs. Ces conceptions, agrémentées d'une bonne dose d'anglophobie et de germanophobie, n'ont rien de très original et se retrouvent chez les historiens conservateurs de l'époque. Cependant, prise au pied de la lettre, cette idéologie peut engendrer des dérives fascisantes, auxquelles n'ont pas échappé, au *xx^e* siècle, certains leaders du nationalisme breton, lecteurs assidus de l'*Histoire de Bretagne*. Comme nous l'apprend le frère Marc Simon, l'abbé Jean-Marie Perrot vouait une grande admiration à l'érudit vitréen et en retenait un enseignement majeur : «Pourquoi ne ferions-nous pas ce que nos pères ont fait ?»

Dans quelle mesure La Borderie peut-il être considéré comme l'inspirateur du nationalisme breton ? Il revenait à Michel Denis de faire le point sur cette question controversée et délicate. À ses yeux, le Vitréen a fourni à ce courant politique ses fondements historiques en présentant les Bretons insulaires comme un peuple à part, exempt de tout métissage, contraint de fuir sa terre d'origine pour venir s'installer pacifiquement dans une Armorique déserte et y constituer *ex nihilo* une société originale, régie par des «saints» défricheurs et civilisateurs. Dans le cadre de l'histoire universelle, les Bretons se sont vu assigner pour mission de résister, d'abord aux barbares outre-Manche, puis aux Francs, ensuite à la Révolution française et à la déchristianisation. Dans la galerie des nations européennes, les Bretons constituent un peuple épris de liberté, ignorant le servage, subissant tardivement l'oppression féodale et le despotisme ducal (importé par les capétiens, comme il se doit !). À cette construction historique, il restait à ajouter quelques personnages mythiques, comme Noinoé, «le père de la patrie», pour donner au nationalisme breton une assise comparable à celle des nationalismes d'Europe centrale, le roumain, le tchèque, le slovaque, le letton, etc. Michel Denis se livre à des rapprochements très suggestifs, pour en venir au constat suivant : des trois phases classiques par lesquelles sont passés, selon Miroslav Hroch, les mouvements nationaux des petits peuples d'Europe, la Bretagne a connu la phase A (des intellectuels étudient la langue, l'histoire et la culture de la minorité concernée), mais le passage à la phase B (la prise en charge de ces idées par des groupes sociaux) ne s'est pas réalisé, et *a fortiori* le passage à la phase C (la constitution d'un mouvement de masse). La Borderie n'en avait cure, puisqu'il situait la nation bretonne dans le passé, entre le *v^e* et le *xv^e* siècle, et se satisfaisait de son statut de province en voie de se fondre dans le grand ensemble français. Là réside le malentendu entre le Vitréen, peu porté de surcroît sur l'engagement culturel et politique, et les militants nationalistes désireux de passer à l'action, pour empêcher l'absorption de leur petite patrie par le pays de France. En franche opposition avec ces derniers, La Borderie entretient le culte des deux patries, la petite et la grande, comme il le dit sans détours dans son cours public de

1890 : «Étudier la petite patrie, son génie et son histoire, exalter ses héros, c'est faire une œuvre utile à la grande patrie, à la France.» À trop insister sur ce thème, cher à la droite monarchiste, on en viendrait à faire du grand historien un obstacle au développement du nationalisme breton !

Les différents thèmes que nous venons d'évoquer ont été brassés au cours d'une table ronde un peu décevante, qui a fourni toutefois à certains intervenants l'occasion d'atténuer les critiques adressées à La Borderie éditeur de sources. Selon Bernard Merdrignac, une bonne partie des éditions de Vies de saints dues au Vitréen «sont toujours utiles et n'ont pas été remplacées». À tout prendre, ajoute-t-il, «les Bollandistes, qui étaient considérés comme les éditeurs les plus sérieux, ne font guère mieux». Rectifions une erreur à la page 229 : l'historien mentionné n'est pas François Artoc, mais François Hartog, auteur d'un ouvrage intitulé, *Le XIX^e siècle et l'histoire. Le cas Fustel de Coulanges*, Paris, 1988. Cette remarque nous donne l'occasion de suggérer un parallèle entre l'historien breton et son illustre émule français, décédé en 1889. À ceux qui s'étonnent de la confiance naïve de La Borderie envers les vies de saints, nous conseillons de méditer ces lignes de Fustel de Coulanges, pour lequel le véritable esprit critique consistait «à prendre les textes tels qu'ils ont été écrits, au sens propre et littéral, à les interpréter le plus simplement qu'il est possible, à les admettre naïvement sans rien y mêler du nôtre. Le fond de l'esprit critique, quand il s'agit de l'histoire du passé, est de croire les Anciens». Comme le maître parisien, le maître rennais n'a-t-il pas tenté une impossible conciliation entre doute et croyance, au risque de paraître à certains trop critique et à d'autres trop crédule ?

Hervé MARTIN

Jean-Yves LE DISEZ, *Étrange Bretagne, récits de voyageurs britanniques en Bretagne (1830-1900)*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, 494 p.

Plus de deux douzaines de relations prouvent l'intérêt des Anglais pour la Bretagne au XIX^e siècle, mais forment un corpus très disparate. Cela va de l'enquête consciencieuse et ambitieuse au carnet de route ou au guide commenté, du recueil d'articles au journal de voyage, avec des compilations d'emprunts divers : récits antérieurs, pages de Souvestre et de Cambry, extraits du *Barzaz Breiz*, des recueils où le texte n'est qu'accompagnement de dessins ou de photographies ; certains volumes sont le fruit d'une longue expérience, de plusieurs séjours et d'autres d'une rapide incursion complétée par quelques lectures. Certaines étaient inconnues avant les travaux de Le Disez qui a établi une liste exhaustive et une bibliographie détaillée, d'autres avaient déjà été étudiées et exploitées comme documents sur notre province au XIX^e siècle.